Nations Unies S/2017/194



# Conseil de sécurité

Distr. générale
6 mars 2017
Français
Original : anglais

## Lettre datée du 6 mars 2017, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 2339 (2017), par laquelle le Conseil de sécurité a décidé de proroger jusqu'au 28 février 2018 le mandat du Groupe d'experts sur la République centrafricaine.

Je tiens à vous informer qu'après avoir consulté le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2127 (2013) concernant la République centrafricaine, j'ai nommé les experts suivants :

M. Luis Ángel Benavides Hernández (Mexique), questions humanitaires
M^me^ Mélanie De Groof (Belgique), armes
M. Romain Esmenjaud (France), finances et ressources naturelles
M. Paul-Simon Handy (Cameroun), questions régionales
M. Ilyas Oussedik, groupes armés (Algérie)

J'ai également désigné M. Esmenjaud Coordonnateur du Groupe d'experts.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) António **Guterres**

17-03666 (F) 070317 070317

